

## LE COIN DES PARENTS

### Inscriptions et règlements:

- **Inscriptions du lundi 25 janvier au dimanche 31 janvier** sur le portail famille.
- Nous prenons en compte l'inscription de votre enfant pendant ces dates. Au-delà de celles-ci, votre enfant ne pourra être accueilli que dans la limite des places disponibles.  
Le nombre de places pour les sorties est limité, une liste d'attente est ensuite établie par ordre d'arrivée des demandes.
- Toute annulation ne pourra être prise en compte que **par écrit** au moins **7 jours avant** la date réservée.
- Le règlement se fera dès réception de la facture par carte bancaire sur le « Portail Famille », par chèque bancaire, CESU, ANCV, espèces directement auprès des services de la mairie, ou par prélèvement automatique.
- **L'accueil des enfants de maternelle se fera à l'Accueil de Loisirs élémentaire en face de la mairie.**

### Les aides:

- Si vous faites partie du CE AIRBUS, pensez à communiquer à la mairie les justificatifs afin de bénéficier des prises en charge.
- Le CCAS peut aider certaines familles boulocaines (quotient familial < 1050 -renseignements à la mairie).

✉ [contact.familles@mairie-bouloc.fr](mailto:contact.familles@mairie-bouloc.fr)

☎ 05 62 79 94 94



## SORTIES & ACTIVITÉS EXCEPTIONNELLES

**MARDI 16 FÉVRIER** (journée)

**Atelier d'initiation au film d'animation**

par l'association « La Ménagerie »



Type B\*



Places limitées

**JEUDI 25 FÉVRIER**

**Atelier d'initiation à la danse**

par l'association « Inspire »



Type A\*



Places limitées

**SEMAINE DU 22 AU 26 FÉVRIER**

( Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi )



**Atelier d'initiation au « scratch »**

**Voir conditions au dos**

Inscription obligatoire directement au centre de loisirs

Gratuit, sous inscription, places limitées

\*Rappel tarifaire pour les sorties

Quotient Familial	type A	type B	type C	type D
0 à 1.050	3.00 €	4.00 €	5.00 €	8.00 €
1.051 à 1.950	4.00 €	6.00 €	8.00 €	12.00 €
A partir de 1.951	7.00 €	9.00 €	12.00 €	16.00 €

## SERVICE ENFANCE BOULOC



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



Toutes les activités s'inscrivent dans le cadre du Projet Pédagogique du Service Enfance de Bouloc (consultable au Centre)



# PROGRAMME

« Carnaval du monde »

A la découverte du monde , de la fête , des coutumes , des jeux , des déguisements qui entourent notre planète !

## TEMPS FORTS

### SEMAINE DU 15 AU 19 FÉVRIER

Fil conducteur avec un « stop-motion » ( ou animation en volume ) réalisé par les enfants des différents ALSH de l'intercommunalité.



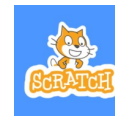
### SEMAINE DU 22 AU 26 FÉVRIER

Intervention de l'animateur Philippe sur la création d'une mascotte pour notre carnaval, accompagné de fleurs géantes.



### SEMAINE DU 22 AU 26 FÉVRIER

( Lundi, Mardi, Jeudi , Vendredi )



#### Atelier d'initiation au « scratch » atelier informatique sur la création d'un jeu vidéo

Afin d'assurer le bon déroulé et l'évolution de ce projet , les enfants inscrits devront être présents sur trois semaines :

- du 22 au 26 février
- du 26 au 30 avril
- Du 6 au 9 juillet

Pour les enfants de:  
CE2 / CM1/ CM2

## LE COIN DES PARENTS

### Inscriptions et règlements:

- **Inscriptions du lundi 25 janvier au dimanche 31 janvier** sur le portail famille.
- Nous prenons en compte l'inscription de votre enfant pendant ces dates. Au-delà de celles-ci, votre enfant ne pourra être accueilli que dans la limite des places disponibles. Le nombre de places pour les sorties est limité, une liste d'attente est ensuite établie par ordre d'arrivée des demandes.
- Toute annulation ne pourra être prise en compte que **par écrit** au moins **7 jours avant** la date réservée.
- Le règlement se fera dès réception de la facture par carte bancaire sur le « Portail Famille », par chèque bancaire, CESU, ANCV, espèces directement auprès des services de la mairie, ou par prélèvement automatique.
- **L'accueil des enfants de maternelle se fera à l'Accueil de Loisirs élémentaire en face de la mairie.**

### Les aides:

- Si vous faites partie du CE AIRBUS, pensez à communiquer à la mairie les justificatifs afin de bénéficier des prises en charge.
- Le CCAS peut aider certaines familles boulocaines (quotient familial < 1050 -renseignements à la mairie).

✉ [contact.familles@mairie-bouloc.fr](mailto:contact.familles@mairie-bouloc.fr)

☎ 05 62 79 94 94



## SORTIES & ACTIVITÉS EXCEPTIONNELLES

VENDREDI 19 FÉVRIER (matin)

Spectacle « Habille toi Zoé ! » Spécial Carnaval

Avec la « compagnie Fabulouse »

Type B\*



Places limitées

MARDI 23 FÉVRIER (journée)

Initiation à la danse africaine

par l'association « DELL'ARTE »

Type A\*



Places limitées

\*Rappel tarifaire pour les sorties

Quotient Familial	type A	type B	type C	type D
0 à 1.050	3.00 €	4.00 €	5.00 €	8.00 €
1.051 à 1.950	4.00 €	6.00 €	8.00 €	12.00 €
A partir de 1.951	7.00 €	9.00 €	12.00 €	16.00 €



## SERVICE ENFANCE BOULOC



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



Toutes les activités s'inscrivent dans le cadre du Projet Pédagogique du Service Enfance de Bouloc (consultable au Centre)





# PROGRAMME

## « Carnaval du Monde »

A la découverte du monde , de la fête , des coutumes , des jeux , des déguisements qui entourent notre planète !

Activités manuelles :  
création de costume /  
masque / djembé

Activités d'expression :  
Danses du monde

Activités physiques :  
Jeu du lion / jeu de la  
rivière ...

Cuisine :  
Gâteau « au bal masqué  
ohé ohé » et boule de coco

Boum de carnaval